FICHE TECHNIQUE

KAMOVE ZINC

Revêtement galvanisant à froid mat

- Peinture de galvanisation à froid professionnelle à base d'un ester époxy et de particules de zinc de première qualité.
- L'aérosol permet une application facile.
- Résiste jusqu'à 420 °C.
- Le dépôt d'une couche de zinc métallique assure une protection anticorrosion longue durée du fer et de l'acier.
- Excellente conductibilité électrique.
- La structure thixotrope de KAMOVE ZINC permet l'application en couches uniformes.
- Très bonne résistance à l'eau, au sel, aux intempéries après durcissement.

S'emploie dans les constructions métalliques, la construction de serres (tuyauteries de chauffage, finition de soudure). Convient parfaitement pour la soudure par points ainsi que pour la finition de réparations de carrosseries zinguées.
Protège de la corrosion les grilles, les jeux et les meubles de jardin métalliques.

APPLICATION

Dans tous les cas, s'applique sur un support dérouillé, dégraissé et sec. Agiter fortement l'aérosol avant utilisation et de temps à autre lors de l'application. Pulvériser uniformément à 25/30 cm de distance sur l'ensemble du support en tenant l'aérosol verticalement. Pour une protection efficace, il est préférable d'appliquer KAMOVE ZINC en plusieurs couches minces plutôt qu'une seule couche épaisse; attendre quelques minutes entre l'application de chaque couche.
Après usage, retourner l'aérosol et appuyer quelques instants sur la valve pour éviter son obturation.
Recouvrable par les revêtements ANTIRUST 2 après un séchage de 48 heures.

CARACTERISTIQUES

Aspect : gris mat.
Pouvoir couvrant : 1,25 - 1,75 m2/aérosol (épaisseur de couche sèche de 80 - 100 µ).
Teneur en zinc par rapport à l'extrait sec : 90 %.
Temps de séchage hors poussière : 20 à 25 mn.
Temps de séchage à coeur : 24 heures.
Volume net : 500 ml.
Poids net : 590 g.
Gaz propulseur : diméthyléther.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Zep industries SA tél : 026 465 14 50 info@zepindustries.ch 22/11/18